Circuit des trois villes fortifiées

Circuit Ob5

- Reproduction interdite -

Équipement conseillé : Chaussures de sport ou de randonnée et vêtements adaptés à la météo ; prévoir eau en suffisance et en-cas…

Départ proposé : Obernai, Parc Municipal de Hell
(départ le long de la rivière Ehn et de la route de Boersch, à 80m de l'intersection des rues de Boersch et de l'Altau)

À savoir : *la ville d'Obernai est desservie par le TER ainsi que par les lignes de bus Fluo Grand Est 257, 258 et 262.*

Les balises CV du parcours : disque bleu - triangle jaune - triangle rouge chevalet vert - anneaux bleu/vert / - rectangle rouge/blanc/rouge

Autres symboles : Parking ou possibilité de parking - Départ proposé
Changement de balise - Section non balisée - Point de vue - Voie Verte
Église, chapelle - Suggestions d'accès au point de départ propose • • •.

Points d'intérêt sur le parcours : Sentier de l'Ehn – Domaine de la Léonardsau - Centre historique de Boersch - Cité romane de Rosheim - Couvent du Bischenberg (chapelle) - Réserve Naturelle Régionale (RNR de l'Immerschenberg)

Points d'intérêt à proximité du parcours : Sentier de découvertes du Bischenberg - Mémorial ADEIF du Mt-National Obernai (centre historique, commerces, …) - RNR du Bischenberg

À Boersch : Restaurants - Boulangerie - Alimentation - Tabac/Presse - Caves, dégustation.

À Rosheim : Office du Tourisme - Hôtels - Restaurants - Supermarché - Caves, dégustation - Pharmacie.

À Obernai : Office du Tourisme - Hôtels - Restaurants - Supermarchés - Quincaillerie - Sports - Caves, dégustation - Pharmacies – Hôpital (avec Urgences en journée)

Difficulté
Distance : 15,1 km
Dénivelé : 260 m
(dénivelé positif cumulé)

Carte conseillée
IGN TOP 25 - **3716 ET**

En cas d'accident
N° d'urgence européen : **112**
Gendarmerie : **17**

GPS : *téléchargement du fichier gpx*

Merci d'adresser toute remarque à *contact@cvobernai.com*

Topoguide du parcours

Tout comme Ob2 ,Ob9, Ob10 et Ob11, la vocation de ce circuit est aussi de visiter le Domaine de la Léonardsau au départ d'Obernai.

- Au départ, longez le Parc et la rivière Ehn, balisage ***rectangle rouge/blanc/rouge*** en direction d'Ottrott. Passez devant le bâtiment de la piscine et prenez le Sentier pédestre de l'Ehn balisé ***rectangle rouge/blanc/rouge*** en longeant la rivière et remontant le courant sur environ 2 km.
- À la sortie de la forêt, là où une vaste prairie s'ouvre à votre gauche avec, en fond de décor, le Mont Ste-Odile, empruntez la route, tout droit, sur 100 m puis prenez à droite la route franchissant la rivière Ehn et balisée ***triangle rouge***.
- Après 320 m, vous croisez la Voie Verte au niveau de la Porte de la Léonardsau *[porte monumentale en acier Corten].*
- Sans quitter le balisage ***triangle rouge***, continuez tout droit puis prenez la première rue à droite. Arrivé à l'intersection avec la Rue de Dietrich, vous pouvez visiter le Domaine de la Léonardsau *[entrée à 40m, à votre droite ; compter 300 m A/R pour le tour du château et plus de 1000 m pour le tour du parc]* ou poursuivre votre parcours en prenant, à gauche, la Rue Dietrich, ***non balisée***.
- À l'intersection avec les rues du Muguet (à votre droite) et du Gal Durr (à votre gauche), poursuivez, tout droit, jusqu'à la route de St-Léonard (CD35) que vous prendrez par la droite (balisage ***chevalet vert***) et la poursuivrez tout droit.
- Juste avant la monumentale Porte Haute, vous prendrez à droite le petit sentier balisé ***anneau vert*** qui emprunte le fossé médiéval de la ville. Au bout de ce sentier, vous pourrez admirer le vieux lavoir ainsi que la Porte Basse.
- Franchissez la Porte par la gaucheet remontez la rue Monseigneur Médard Barth (***non balisée***) jusqu'au centre de la ville où se situe le puits et l'Hôtel-de-Ville , tous deux de l'époque Renaissance.
- Passez la Place de l'Hôtel-de-Ville puis prenez à droite la rue du Rempart balisée ***anneau vert.*** Passez sous la Porte Arrière puis prenez à droite la rue balisée ***anneau vert*** jusqu'à la prochaine intersection, sur environ 180m.
- Là, vous vous engagerez, à gauche, sur la ruelle étroite, montante et balisée ***anneau vert***. Gravissez ce chemin pentu et, en haut, à l'intersection des chemins balisés ***anneau vert***, joli point de vue, à votre droite, sur la ville et le Mont Ste-Odile.
- Continuez tout droit, prenez le virage à angle droit, et après encore 140 m, vous prendrez, à droite, le chemin non balisé.
- Après encore 500 m que vous parcourerez à travers les vignes tout en profitant du point de vue panoramique sur la vallée de l'Ehn, le Mont National, le Kilbs, le Bischenberg et enfin la ville et les coteaux de Rosheim, votre chemin croisera une petite route goudronnée que vous emprunterez à droite, jusqu'à parvenir à la route départementale ***CD35***. Longez-la prudemment par la gauche sur une centaine de mètres puis, juste avant le pont, prenez à gauche le large chemin herbeux surplombant la Voie Verte.
- Vous rejoindrez bientôt la ***Voie Verte*** que vous suivrez sur 1,7 km jusqu'au cimetière de Rosheim situé à votre droite.
- Juste après le cimetière, prenez à droite la rue (***non balisée***) de Hohenbourg et descendez cette rue sur 170 m jusqu'à rejoindre la rue du Gal de Gaulle, artère principale de la ville, que vous emprunterez par la gauche.
- Peu après le Jardin Médiéval, sur votre gauche, vous verrez la Maison Romane (XIIe s.)
- Poursuivez dans la rue du Gal de Gaulle en passant devant l'église St-Étienne, sous la Porte de l'Horloge, devant l'Office du Tourisme et l'église Sts-Pierre-et-Paul, chef-d'œuvre de l'art roman rhénan (1160).
- Continuez la même rue, passez sous la Porte de Hohenbourg et prenez tout de suite à droite la rue de la Marne, balisée ***disque bleu***, en direction du « Couvent » *[il s'agit du Couvent du Bischenberg].*
- Après 180m, attention à ne pas rater, à gauche, la Rue de l'Abbatoir balisée ***disque bleu***.
- Le Couvent est distant des dernières habitations de Rosheim d'environ 1500 m. Suivez le balisage ***disque bleu*** en montant à travers vergers et vignes et passez devant l'antenne GSM (que vous laissez à votre gauche) peu avant de quitter le balisage ***disque bleu*** au profit de l'***anneau bleu*** et en direction du Couvent.
- Après le Couvent, et au départ de la chapelle, suivez le balisage ***triangle jaune*** sur le chemin asphalté longeant le Chemin de Croix en direction d'Obernai.

… / …
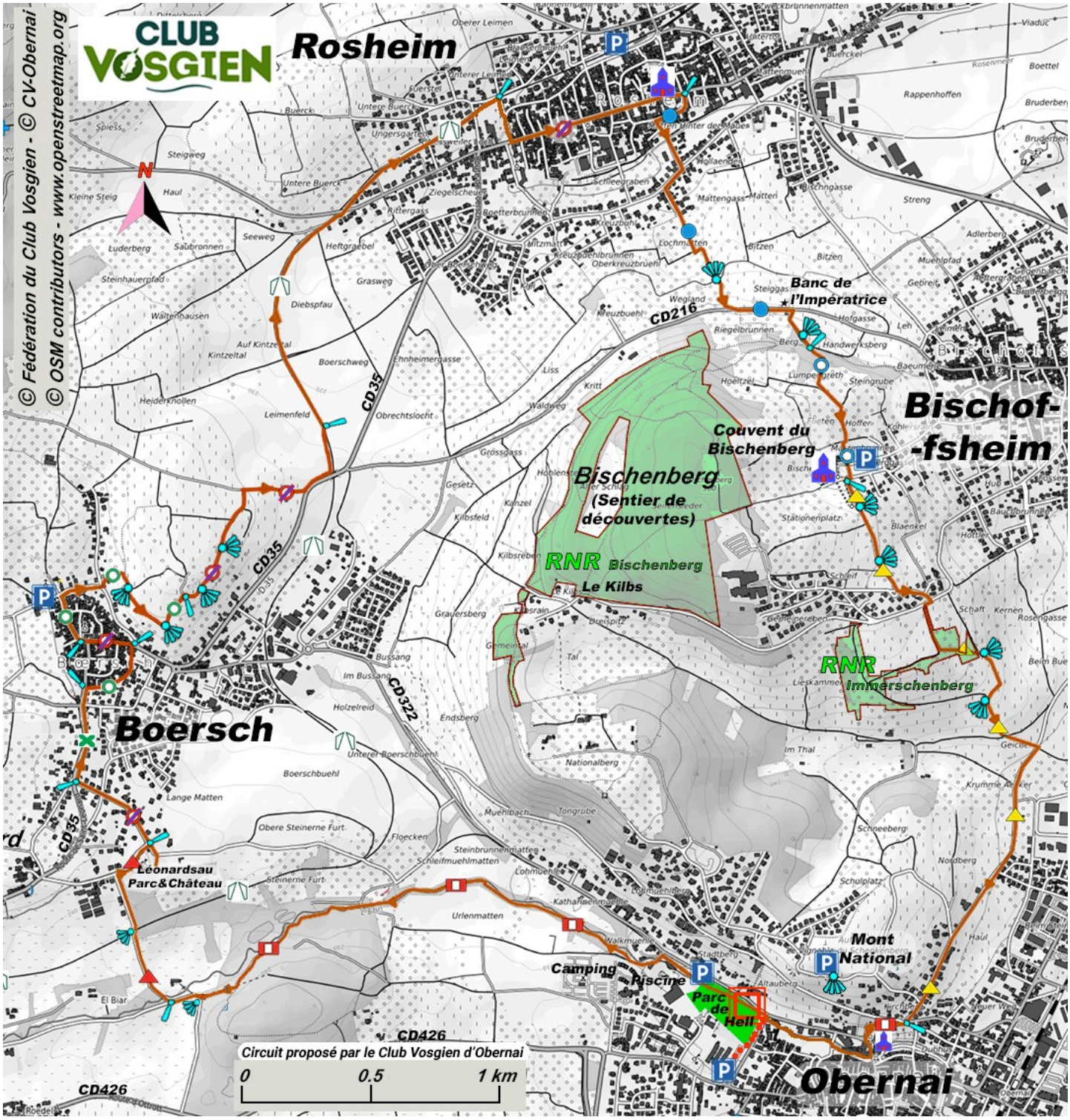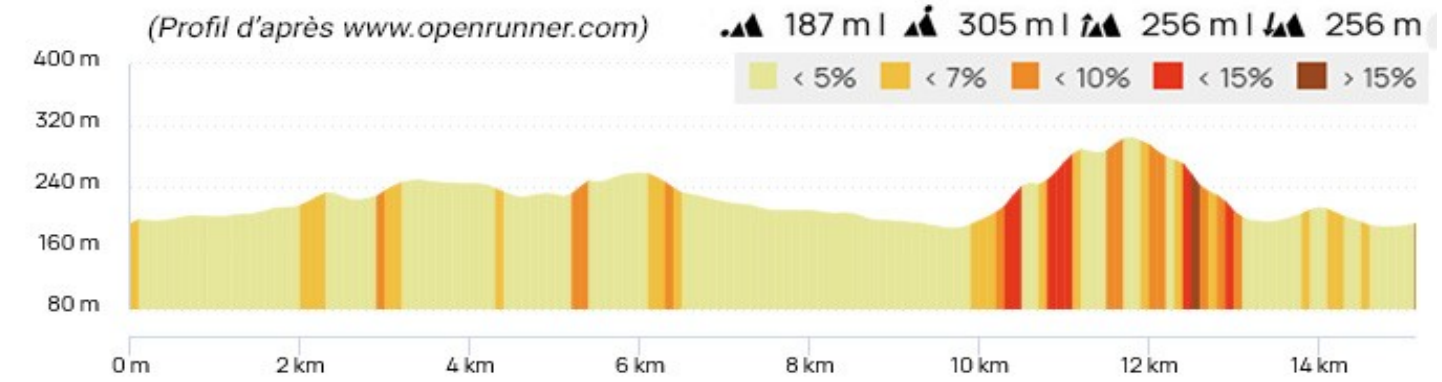
- Arrivé au lotissement du Bischenberg (par la Place des Alouettes), descendez, par la gauche, la rue balisée ***triangle jaune***. À la deuxième intersection de rues, prenez la route à droite sur 15 m, traversez cette route et prenez le chemin balisé ***triangle jaune*** en direction d'Obernai.
- Descendez ce chemin puis continuez jusqu'à la ville Obernai, tout en suivant constamment le balisage ***triangle jaune***.
- Arrivé à proximité de l'église d'Obernai, suivez, par la droite, le balisage ***rectangle rouge/blanc/rouge*** jusqu'au Parc Municipal de Hell, votre point de départ.